

Je voulais juste vous dire que cet article m'avait étonné, car je n'étais pas au courant. En fait, c'est une erreur, tout cela ne s'est jamais passé à Tomblaine, mais à Maxéville et cela n'aurait pas dû être publié dans la rubrique Tomblaine...

**TOMBLAINE**

ER 19/11/2021

## Escroquerie Covid : un vendeur de voitures d'occasion interpellé

Au mois d'avril 2021, la police judiciaire (PJ) de Nancy était saisie par le parquet d'une enquête préliminaire au sujet du gérant d'une société de Tomblaine, spécialisée dans l'achat et la revente de véhicules d'occasion. Une situation préalablement pointée par la Direction générale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle. De l'argent public avait été versé à ladite société, dans le cadre du soutien aux entreprises face à l'épidémie de Covid-19.

L'enquête montrait que le chiffre d'affaires de la société avait été nul de mars à juin 2020. Or, le gérant avait déclaré, lors de sa demande au fonds d'indemnisation, pour cette même période, un montant de 8 500 €. De plus, il avait effectué la même démarche en ligne pour une société qu'il avait créée, désignant son

épouse comme gérante. Pour obtenir un total de 22 266 €.

### Placé en garde à vue

Le jeudi 4 novembre, le suspect – un Roumain âgé de 40 ans – était placé en garde à vue. Après son audition, le quadragénaire connu des services de police pour des faits de droit commun, était présenté au parquet. Et se voyait remettre une convocation pour l'audience correctionnelle du 27 janvier 2022 afin de répondre de fraude à un organisme public.

Au niveau national, plus de 10 000 demandes frauduleuses au fonds de solidarité étaient constatées, représentant plus de 250 millions d'euros sur un total de 28 milliards d'euros. La lutte contre les fraudes en lien avec la crise sanitaire est une des priorités de la PJ de Nancy qui travaille actuellement sur d'autres dossiers similaires.

## L'actualité

Actualité

vendredi 19 novembre 2021 17:23

---